

RENFORCER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

FORMATION ENTIÈREMENT À DISTANCE

Dates

Module 0	Du 06/04/21 au 13/04/21
Module 1 Webinaire	Le 13/04/21
Module 2	Du 20/04/21 au 27/04/21
Module 3	Du 27/04/21 au 11/05/21
Module 4	Du 11/05/21 au 18/05/21
Module 5 Webinaire	Le 18/05/21
Module 6	Du 25/05/21 au 01/06/21
Module 7	Du 01/06/21 au 08/06/21
Module 8	Du 08/06/21 au 22/06/21
Module 9 Webinaire	Le 22/06/21 (rendez-vous par structure à définir du 14 au 22 juin)

Durée

Webinaires : 8h
Modules en autonomie : 1h pour le module 0 et 2h pour les modules 2, 3, 4, 6, 7, 8.
Soit 21h de formation au total

Horaires

1^{er} webinaire : 3h de 9h à 12h
2nd webinaire : 3h de 9h à 12h
3^{ème} webinaire : 30 min par structure (horaires à définir) et 1h30 de 15h30 à 17h00

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels des champs sanitaire, éducatif et social souhaitant mettre en œuvre des projets et animer des séances de renforcement des compétences psychosociales.

Prérequis

Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives en éducation pour la santé

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre de la CPOM entre l'Agence régionale de santé et l'Ireps Pays de la Loire.

Inscription

www.irepspdl.org - Onglet « Former »
Accès formulaire inscription :
[Cliquez ici](#)

**Inscription au plus tard
le 12 Février 2021**

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le concept de CPS
- Définir le concept d'estime de soi
- Poser un cadre relationnel favorable au renforcement des CPS et en comprendre les enjeux
- Expliquer les stratégies pédagogiques pour renforcer les CPS au quotidien
- Mettre en œuvre des activités visant la régulation non-violente du conflit
- Citer quelques repères méthodologiques pour implanter un projet dans sa structure
- Citer les critères de qualité des programmes de renforcement des CPS
- Construire une progression pédagogique
- Rédiger un conducteur de séance

Contenu de formation

MODULE 0 : « Être prêt pour commencer »

- Familiarisation avec la plateforme
- Mur collaboratif
- Préparation des activités de présentation

Travail en autonomie sur la plateforme, exercices.

MODULE 1 : Webinaire « organisation pratique et interconnaissance »

- Présentation de l'ensemble de la formation
- Expérimentation d'activités de présentations
- Pose du cadre relationnel

Retours sur exercices, échanges.

MODULE 2 : « Le B.A. BA des CPS »

- Exploration des CPS : histoire, actualités, catégorisation, références, vocabulaire, spécialistes, liens santé CPS, programmes validés...
- Découverte des 5 couples de CPS

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.



Plateforme

Chaque participant recevra quelques jours avant le démarrage de la formation : un lien, un tutoriel, des codes d'accès et les conditions générales d'utilisation de la plateforme MOODLE.

Webinaire

Merci de vous assurer du bon fonctionnement de votre matériel informatique avant de commencer la formation. La webcam et un micro sont nécessaires les trois jours de webinaires.

Formatrices

Emilie PROVOST et Marion LEGEAY, chargées de mission en éducation et promotion de la santé à l'Ireps Pays de la Loire, chacune référente d'un groupe.

L'équipe de formatrices anime les webinaires et visualise votre progression aux différentes activités proposées. Elle répond aux questions théoriques et méthodologiques tout au long de la formation.

Responsable technique

Tatiana Cortyl, documentaliste, gère les questions et problèmes techniques tout au long de la formation.

documentation53@irepspdl.org

Contact administratif

Marylène COMPÈRE, assistante administrative vous enverra vos conventions de formation et répondra à vos questions administratives.

formation@irepspdl.org
02 43 53 46 73



MODULE 3 : « Estime de soi et cadre relationnel »

- Eclaircissement des concepts d'estime de soi, en lien avec les notions de conscience de soi, d'image de soi, d'affirmation de soi et de confiance en soi
- Méthodes et enjeux de la mise en place du cadre relationnel

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 4 : « Une pédagogie spécifique »

- Les approches pédagogiques centrées sur la personne et favorisant les apprentissages
- Les attitudes éducatives favorisant le développement des CPS

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 5 : Webinaire « Autour de la régulation non-violente du conflit (R.N.V.C.) »

- Une progression de séance visant la R.N.V.C.
- Expérimentation en groupe et transfert pour sa pratique

Apports théoriques, travail en sous-groupes, échanges.

MODULE 6 : « Repères méthodologiques pour l'implantation de projets »

- La méthodologie en éducation et promotion de la santé
- Les critères de qualités des programmes

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 7 : « Progression pédagogique »

- La construction d'objectifs pédagogiques
- L'élaboration d'une progression vis-à-vis des objectifs

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 8 : « Conducteur de séance »

- L'intérêt d'un conducteur de séance
- Le choix des étapes d'une séances au regard d'une pédagogie spécifique
- La rédaction d'un conducteur de séance

Travail en autonomie sur la plateforme, vidéos, lectures, exercices, quiz.

MODULE 9 : Webinaire « Mon projet CPS »

- Réflexion sur son futur rôle dans un projet CPS
- Accompagnement méthodologique individualisé par structure
- Exercice de coopération

Apports théoriques, rendez-vous par projets, clôture collective de la formation.



Pour s'inscrire

Il est conseillé, dans la mesure du possible, de s'inscrire **en binôme**, avec un collègue, et d'avoir le souhait de développer un projet sur le thème à court terme. Les inscriptions sont limitées à deux salariés par structure, sauf s'il reste des places dans le groupe.
Chaque groupe est constitué de 15 stagiaires.

Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie interactive basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formateurs pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier documentaire et une bibliographie seront à disposition sur la plateforme.

Accès à la formation aux personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap

Si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin de prendre en considération vos besoins.

Suivi et évaluation de la formation

Les dates proposées pour les modules en autonomie sont indicatives. Ce sont des recommandations pour un rythme équilibré de formation.

Pour recevoir un certificat de réalisation en fin de formation, il est obligatoire d'assister aux webinaires, en direct, et de réaliser les activités obligatoires de chacun des modules. Ceux-ci s'ouvrent au fur et à mesure de votre avancée (Par exemple, vous pouvez réaliser les modules 2 et 3 dans la même journée, consécutivement). Il est nécessaire d'avoir réalisé tous les modules en autonomie précédant les webinaires pour participer à ces temps collectifs en direct.

- **Une évaluation des acquis** à la fin de chaque module de formation
- **Une évaluation de la satisfaction**, à la fin de chaque module de formation et d'une manière globale après le module 9.
- **Une évaluation à distance**, 6 mois après le terme de la formation
- **Un certificat de réalisation**

